



# Financement participatif : un nouveau cadre juridique à partir du 1er octobre 2014

Publié le 23 septembre 2014 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)



**Attention :**

Cet article est ancien, l'information n'est peut-être plus exacte.

Vous pouvez néanmoins consulter cette page.

[AFFICHER L'ARTICLE PÉRIMÉ](#)